



FEUILLE D'INSCRIPTION - CROSS-CANIN de la SCC

Club Organisateur: ACN
Date de la course: 27 novembre 2016
Premier départ à: 9heure30
Distance adultes et juniors: 5 KM
Distance poussins :
Date de clôture des inscriptions: 17 novembre 2016

Territoriale: Centre Val de Loire
Lieu: Neuvy sur Barrangeon

Distance benjamins :
Directeur de course: Roger LALLEMAND

Pas d'inscription sur place

CONCURRENT licence ex : (CNEAC, FFST, autres) :

N° :

COUREUR MARCHEUR CANI-VTT

Nom, Prénom :

Adresse

Ville :

Date de Naissance* : / /

(* OBLIGATOIRE)

e-mail :

N° téléphone :

Club :

Régionale :

Coller la photocopie de la licence
Ou remplir la partie ci-contre
et joindre à l'engagement la demande de
licence Journée.

CHIEN (âge minimum de participation : 1 an à la date de la course ; 18 mois en Cani-VTT)

Nom :

Race :

Affixe :

Date de naissance :

N° identification :

Cocher votre catégorie



Catégorie	Sexe		âge	
Senior	F	CFS	18 à 39 ans	<input type="checkbox"/>
	M	CHS	18 à 39 ans	<input type="checkbox"/>
Vétéran 1	F	CFV1	40 à 49 ans	<input type="checkbox"/>
	M	CHV1	40 à 49 ans	<input type="checkbox"/>
Vétéran 2	F	CFV2	50 à 99 ans	<input type="checkbox"/>
	M	CHV2	50 à 99 ans	<input type="checkbox"/>



Catégorie			âge	
Poussin	Fille	CEF1	7 à 10 ans	<input type="checkbox"/>
	Garçon	CEG1	7 à 10 ans	<input type="checkbox"/>
Benjamin	Fille	CEF2	11 à 14 ans	<input type="checkbox"/>
	Garçon	CEG2	11 à 14 ans	<input type="checkbox"/>
Junior	Fille	CFJ	15 à 17 ans	<input type="checkbox"/>
	Garçon	CHJ	15 à 17 ans	<input type="checkbox"/>

En fonction du nombre de participants les catégories vétéran 1 et vétéran 2 pourront être fusionnées.

Les mineurs devront obligatoirement être accompagnés d'un parent.

Le concurrent s'engage à respecter le règlement en vigueur.

Joindre à la demande d'inscription:

- Pour les licenciés un chèque de 9euros pour les adultes et juniors. **(- 14 ans : Engagements gratuit)** avec la photocopie de la licence
- Pour les non-licenciés un chèque de 11euros (comprenant l'engagement et la licence journalière). Joindre également le formulaire de la licence à la journée et le certificate médical avec mention "ne relève pas de contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition".
- Pour les marcheurs un chèque de 2euros

Le règlement est à l'ordre de : ACN

Envoyer à : M François LEBOURG 9 rue Alphonse BUHOT de KERSERS 18000 BOURGES

Renseignement : François LEBOURG Tel : 0629615812

Signature du concurrent (signature d'un parent pour les mineurs)

Signature du Président